

DEC151783DR20

Décision portant nomination de Monsieur Yoan BENOIT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 7248, intitulée Laboratoire d'Electronique Antennes et Télécommunications (LEAT).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 122743DSI du 05/01/2012 portant création de l'unité UMR 7248, intitulée Laboratoire d'Electronique Antennes et Télécommunications (LEAT) et nommant M Jean-Yves DAUVIGNAC en qualité de directeur d'unité;

Vu l'avis du conseil de l'UMR7248¹ en date du 18 / 02 / 2015 ;

Considérant que M Yoan BENOIT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée le service de formation continue de l'UNS, les 9 et 23 avril, 12 mai, 4 et 18 juin 2015.

DECIDE :

Article 1^{er} : M Yoan BENOIT, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR 7248, intitulée Laboratoire d'Electronique Antennes et Télécommunications (LEAT) à compter du 23 juin 2015.

M Yoan BENOIT, exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M Yoan BENOIT, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Fait à Sophia, le 03/09/2015

Le directeur de l'unité
Jean-Yves DAUVIGNAC

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Béatrice SAINT-CRICQ

Visa, pour le président de l'Université de Nice-Sophia Antipolis et par délégation, du
vice-président du conseil d'administration
Michel RAINELLI

DEC 15 1445 INFU

Décision portant nomination de M. Thierry LANZ, directeur de l'unité mixte de service UMS2202, intitulée Observatoire de la Côte d'Azur – OCA Galilée

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC122739DSI en date du 05 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°2202, intitulée Observatoire de la Côte d'Azur – OCA Galilée ;

Vu l'arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche nommant Monsieur Thierry LANZ, directeur de l'Observatoire de la Côte d'Azur, à compter du 01 juillet 2015 ;

Vu la lettre de démission de Monsieur Farrokh VAKILI de son poste de directeur de l'UMS2202, à compter du 01 juillet 2015 ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire en date du 30 mars 2015 ;

Vu l'avis de la Directrice de l'Institut des Sciences de l'Univers ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Farrokh VAKILI, directeur de l'unité mixte de service susvisée, démissionnaire, à compter du 01 juillet 2015.

II. A compter de cette même date, M. Thierry LANZ, Astronome de 1^{ère} classe à l'Observatoire de la Côte d'Azur, est nommé directeur de l'unité mixte de service susvisée.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 JUIL. 2015


Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Délégué à la Science
Philippe BAPTISTE



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Moggi
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 49 75